



WERENTZHOUSE

La dépêche municipale

Le Maire, les Adjoints, le Conseil Municipal et le personnel communal vous adressent leurs meilleurs voeux pour 2019



MAIRIE - adresse : 10 rue de Fislis—68480 WERENTZHOUSE

Téléphone : 03.89.40.42.34 Fax : 03.89.08.21.95

Mail : mairie@werentzhouse.fr—Site internet : www.werentzhouse.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/werentzhouse>

Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi 8h30-12h00 et 14h-19h—Mardi et jeudi : 14h-17h—mercredi et vendredi : 8h30-12h

Permanence Maire et Adjoints : chaque lundi de 18 h à 19 h (sans rendez-vous) ou sur rendez-vous (appeler le secrétariat)

Décharge du buchholtz (déchets verts) : de 10 h à 12 h (mars à avril et septembre à novembre : tous les samedis ; décembre à février et mai à août : premier samedi du mois)

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

Bâtiment 3—quartier Plessier—68130 ALTKIRCH -Tél. : 03.89.08.36.20 - mail : accueil@cc-sundgau.fr

Compétences : eau potable, assainissement, ordures ménagères, tri sélectif, petite enfance, crèche,

Multi-accueil, relais des assistantes maternelles, accueil périscolaire, restauration scolaire...

CONTACTS

ORDURES MENAGERES-TRI-DECHETTERIE : antenne de Ferrette (tél. : 03.89.08.36.24—mail : bien-trier@cc-sundgau.fr) - les sacs à tri peuvent être retirés à l'antenne de Ferrette ou d'Altkirch ou à la mairie

L'antenne de Waldighoffen est fermée au public (sauf pour le pôle enfance –jeunesse) : veuillez sonner

EAU, ASSAINISSEMENT ET AUTRES SERVICES : antenne d'Altkirch (voir ci-dessus)

URGENCE FUITE D' EAU (en dehors des heures d'ouverture) : 03.89.07.79.13

LES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	CONTACT	TELEPHONE	OBSERVATIONS
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	M. DOMINGUEZ Cédric	03.89.70.54.69	
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	M. PROBST Patrice	03.89.08.20.52	
ACSL	Mme GUSSY Marie-Louise M. KHALDOUN Radji Mme WOLF Marie-Paule	03.89.40.44.97 07.84.27.08.96 03.89.40.44.72	Gestion salle polyvalente et réservations
ASSOCIATION ILL DETENTE	Mme MISSLIN Bernadette	03.89.40.44.69	Cours de DO-IN
ASSOC. DE JUMELAGE AVEC VASELAY	Mme LINDER Jocelyne	03.89.40.30.07	
ASSOC. DU MUSEE DES AMOUREUX ET DU PATRIMOINE SUNDGAUVIEN	Mme GRIMLER Geneviève	03.89.40.50.47	
SUND'GO'THAI ANIMATION	M. GUTZWILLER Eric	06.19.44.13.60	
CLUB DU 3EME AGE	Mme MONA Brigitte	03.89.40.33.95	
CONSEIL DE FABRIQUE DE L'EGLISE	M. VILLERMET Mickaël	03.89.08.22.03	
GROUPE THEATRAL DE WERENTZHOUSE	Mme KLOPFENSTEIN Nicole	03.89.40.40.71	
UNION SPORTIVE	Mme BRENGARTH Joanna	03.89.40.38.78	Tennis de table
ACCW	Mme STACKLER Annette	03.89.40.44.49	Organisation marché de Noël et autres manifestations



LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

Que vous souhaiter pour 2019 ?

L'amour ? le succès ? la santé... ?

Faisons simple, en vous souhaitant du fond du cœur, juste le **MEILLEUR**... le meilleur dans vos foyers, le meilleur dans vos activités professionnelles... En ce début d'année, je vous souhaite l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité.

Que retenir de l'année écoulée... ?

Au niveau national, l'année 2018 aura été plutôt incertaine et confuse et je retiendrai 3 images :

- ✧ **Une France qui gagne**, qui nous fait partager des moments de joie et de liesse en remportant la coupe du monde de football, un bel exemple de fraternité pour notre jeunesse.
- ✧ **Une France qui pleure** avec l'attentat terroriste du 11 décembre dernier, qui nous rappelle que la France et ses symboles sont les cibles potentielles d'un terrorisme fou et aveugle. Strasbourg attaquée et c'est toute notre Alsace qui a été touchée et qui est en deuil. Le marché de Noël, endeuillé par la furie d'un délinquant terroriste radicalisé, qui a signé en lettres de sang son ignoble forfait. Toutes nos pensées aux malheureuses victimes, à leurs familles, et courage aux personnes blessées lors de cet effroyable acte abject et lâche. Je partage votre émotion et j'apporte tout mon soutien aux forces de sécurité, militaires, policiers, pompiers, services de secours et de santé pour leur courage et leur mobilisation et leur souhaite mes meilleurs vœux pour 2019. Ensemble, nous devons être unis et faire face avec force et détermination à ces terroristes qui tuent et blessent des innocents. J'en profite pour souhaiter également une bonne année et remercier les services publics, Gendarmerie, Douanes, Brigades Vertes qui interviennent au sein de notre commune afin de lutter contre les cambriolages, les actes de vandalisme et autres incivilités.
- ✧ **3eme et dernière image ... et non la moindre...**
Une France en colère avec, entre autres, les manifestations des gilets jaunes... tout se bouscule, tout s'entrechoque...

En très peu de temps, le mouvement des gilets jaunes s'est mis en marche, balayant les certitudes et propulsant sur le devant de la scène une cohorte d'inconnus... De leurs actions spontanées auto-organisées à partir des réseaux sociaux, surgissent des cris de désespoir et d'épuisement... qui expriment un mal-être justifié. La colère gronde et de nombreuses familles voient

leur avenir s'assombrir chaque jour un peu plus.... Baisse du pouvoir d'achat, baisse des retraites, nous sommes de plus en plus asphyxiés.

Aujourd'hui, des mesures fortes doivent être prises pour prévenir et empêcher la précarisation et la paupérisation.

Il est anormal que les personnes qui travaillent se retrouvent dans des conditions difficiles les empêchant de faire face au quotidien. Il n'est pas normal que le travail soit synonyme de précarité et que nos aînés aient des pensions qui ne leur permettent pas de vivre de façon décente. Avec la mobilisation inédite des gilets jaunes, les Français sont entrés en résistance. Les scènes de violence, dramatiques parfois, sont inexcusables mais démontrent la virulence de l'appel au secours qu'ils envoient et l'exaspération de ne pas être entendu par le pouvoir politique.

Fracture sociale, fracture territoriale... et voilà que nous, les maires, qui sommes proches de vous, à votre écoute au quotidien, revenons sur le devant de la scène et devenons les porteurs de la République sur le terrain !

Ainsi, en ce début d'année, il me semble important de rappeler à nos élites *ces quelques mots de Victor Hugo* :

« Le plus excellent symbole du peuple, c'est le pavé. On marche dessus jusqu'à ce qu'il vous tombe sur la tête ».

2019 s'annonce comme une année infiniment complexe et difficile mais aussi puissante en horizons positifs et Werentzhouse participera activement au grand débat national qui a été décidé par le Président de la République afin que chaque citoyen puisse se faire entendre, tant sur les grands enjeux de notre société que sur ses difficultés de vie au jour le jour (<https://granddebat.fr/>).

Au niveau local, l'année 2018 restera pour moi marquée par les inondations du 4 juin, et je mesure le désarroi et l'anxiété des habitants sinistrés. Caves, maisons, cours, rues, cimetière inondés et envahis par la boue, chemins ruraux, fossés détériorés... la vague qui déferle à travers le village laissera derrière elle un triste spectacle ! Je tiens à remercier toutes les personnes qui, spontanément, sont venues apporter leur aide aux sinistrés et qui ont mis les mains dans la boue... Un bel élan de solidarité et d'entraide entre voisins... Merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés dans le cadre des travaux de nettoyage des rues, des chemins et du cimetière, et qui ont mis tout en œuvre pour que ces désordres soient traités au plus vite.

Ces phénomènes étant de plus en plus fréquents, il n'est pas possible d'anticiper complètement les effets d'événements climatiques d'une telle intensité mais en collaboration avec le Conseil Départemental des études sont en cours afin de lutter contre ces inondations et coulées de boue. L'aménagement d'un bassin de rétention est envisagé mais il nous faudra avant tout réaliser les acquisitions foncières nécessaires et pour cela obtenir l'accord des propriétaires concernés. Si tel est le cas, ce sera le principal investissement pour l'année 2019.

Après les intempéries du mois de juin, l'été aura été caniculaire et s'est prolongé jusqu'en novembre avec des températures douces et peu de précipitations. ; sécheresse et déficit pluviométrique qui réduisent considérablement nos nappes phréatiques et le débit de nos cours d'eau. Ainsi, le préfet a été amené à prendre des arrêtés portant limitation de certains usages de

l'eau, cette eau indispensable et qui devient une denrée rare. Il est de notre devoir de respecter ces restrictions, car cette eau si précieuse à notre terre sera le défi majeur des années à venir. À nous de la protéger et de l'économiser.

Heureusement, 2018 aura également été marquée par des événements plus chaleureux, des temps forts qui reflètent le dynamisme et la volonté de chacun d'entre vous de s'impliquer fortement dans le bien vivre à Werentzhouse.

- ✧ l'opération St- Valentin, un Amour de Village avec le Musée des Amoureux, le moulin de José et Claudia, l'atelier de Joanna, le restaurant Būrahus...
- ✧ l'opération chasse aux œufs : rien de plus précieux que de voir apparaître des sourires sur les visages des enfants, des yeux qui pétillent...
- ✧ la journée européenne des moulins avec la ComCom
- ✧ la 4^{ème} Journée Citoyenne qui a rassemblé une soixantaine de participants, et met en lumière la volonté de partage et d'implication des habitants de tout âge. Travailler ensemble, dans une ambiance conviviale, offrir ses compétences pour améliorer son cadre de vie, c'est juste magnifique. Pour mon équipe et moi-même ce fût une belle réussite, tant dans l'avancée des travaux que par la bonne humeur qui régnait et nous vous espérons tous présents à nouveau cette année.
- ✧ la mise en place d'activités et d'ateliers (mémoire, marche nordique, nutrition) pour les seniors avec la collaboration du groupe Siel Bleu et financées par le Conseil départemental et autres organismes. Cette thématique me paraît importante pour vous permettre un mieux-vivre.
- ✧ la mise en place de soirées jeux.

Je remercie chaleureusement, toutes celles et tous ceux, qui s'investissent au quotidien : vous êtes des acteurs essentiels pour la vitalité et le dynamisme de notre commune et vous contribuez à son rayonnement. Ainsi 2018 a vu notre commune évoluer, se transformer, nous avons connu de beaux moments, de beaux rassemblements, nous avons célébré le Centenaire de la fin de la 1^{ère} Guerre Mondiale de manière digne et respectueuse. Adjoints, conseillers, employés municipaux, présidents et membres des associations, bénévoles réguliers ou soutien d'un jour, je veux simplement vous dire MERCI et je vous souhaite en 2019, dans cette commune chère à nos cœurs, de poursuivre notre aventure sur ces chemins de bonheurs simples et partagés.

La commune doit faire face, depuis plusieurs années, à une baisse des dotations de l'État, tout en devant assumer davantage de responsabilités et respecter des réglementations de plus en plus exigeantes. Aussi, la mission du maire et de toute l'équipe municipale devient de plus en plus ardue, notamment pour boucler le budget de la commune tout en mettant en place des projets qui la font vivre. Ainsi, il est important de préserver la qualité de nos services de proximité et de notre vie associative pour conserver un environnement viable et je continuerai à œuvrer pour que Werentzhouse s'épanouisse en un village moderne au cœur d'une Com Com Sundgau vivante et attrac-

tive.

Bien sûr nous ne pouvons pas accepter la fermeture de la maternité d'Altkirch et nous devons nous battre pour que l'Hôpital St- Morand conserve sa maternité ainsi que l'ensemble de ses services (urgences et autres...) afin d'assurer à nos concitoyens une offre de soins de proximité à dimension humaine. Nous ne devons pas laisser nos campagnes se vider et je continuerai à être particulièrement attentif et très attachés à tout ce qui peut se faire pour améliorer, construire notre quotidien et rendre votre vie toujours plus agréable.

Sachez que toute l'équipe municipale et moi-même nous nous tenons à votre disposition pour toute question qui pourrait vous interroger et faisons tout notre possible pour que, comme le dit un proverbe chinois « le bien-faire crée le bien-être ».

Une année 2018, qui n'a pas toujours été facile pour vous (déviation...), avec comme principales réalisations :

- ✧ les travaux de la Grand' Rue (enfouissement des réseaux secs et voirie), un chantier compliqué avec ses aléas et ses imprévus, mais globalement, nous pouvons nous féliciter du résultat.
- ✧ l'éclairage public, la mise en leds de l'ensemble de la commune afin de réduire la pollution nocturne mais surtout consommer moins et réduire nos factures.
- ✧ des travaux de mise aux normes à la salle polyvalente.
- ✧ divers travaux d'accessibilité à la Mairie, local paroissial et salle polyvalente.
- ✧ des travaux pour la fibre optique pour lesquels nous ne sommes pas maître d'œuvre mais auxquels nous participons financièrement.

Plusieurs de ces projets n'auraient pas pu être menés à bien sans le support de nos partenaires (Parlementaires, Conseil Régional, Conseil Départemental, ComCom, Pays du Sundgau...) et je tiens tous à les remercier pour leur collaboration et/ou leur participation financière.

L'arrivée du très haut débit en 2019 va changer notre, votre quotidien. Le déploiement de la fibre optique constitue une réponse indispensable à l'évolution sociétale et aux besoins de connexion. Encore quelques mois de patience et nous pourrons tous enfin bénéficier d'un débit à hauteur de nos espérances. Le numérique sera encore davantage présent dans notre vie, il va nous permettre de porter un autre regard sur notre ruralité, et va nous ouvrir de nouveaux horizons. Télétravail, télémédecine, domotique seront à porter de clics et vont bouleverser notre organisation.

À nous de conjuguer ruralité et modernité, à nous d'allier proximité et ouverture sur le monde. A nous de montrer la voie, de tracer le chemin, de faire preuve de créativité et d'initiatives.

En 2019, c'est avec enthousiasme et dynamisme que nous poursuivrons nos travaux :

- ⇒ élaboration finale du PLUi qui est de la compétence de la ComCom Sundgau, et qui implique notamment une forte prise en compte de l'environnement, une réduction de la consommation foncière et qui doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Sundgau.

- ⇒ poursuite des études concernant le projet de construction d'un complexe scolaire intercommunal.
- ⇒ achèvement des travaux au niveau du parking de la salle polyvalente (accessibilité, espace covoiturage, éclairage...), de la Mairie et du local paroissial.
- ⇒ extension du colombarium.
- ⇒ réalisation d'un sentier découverte.
- ⇒ poursuite de l'embellissement du village.
- ⇒ acquisition d'une balayeuse.
- ⇒ réalisation d'un diagnostic d'entretien des espaces publics.

Notre volonté est de faire de Werentzhouse une commune durable, d'être et de rester proche de vous, de continuer à vous retracer la vie de la commune à travers notre bulletin communal, à travers nos brèves et de vous informer en temps réel des actualités via notre site internet, notre page Facebook et nos alertes sms.

Werentzhouse bouge, Werentzhouse avance. Passion, innovation et partage seront les ingrédients pour une année 2019 placée sous le signe de l'excellence.

Le maire est comme un chef d'orchestre, seul il n'est rien. Que l'intelligence collective soit le ciment de toutes nos actions, de toutes nos initiatives.

C'est ainsi que je conçois mon mandat de Maire : agir parmi vous, pour vous et avec vous !

D'avantage de démocratie participative et même implicative verra le jour. Ensemble engageons-nous pour le bien vivre, pour le mieux vivre à Werentzhouse et dans notre ComCom Sundgau. En 2019, les premières Stammtisch Citoyens seront lancés. Il s'agira de mettre en débat quelques thèmes afin de fixer nos futurs axes de travail et de définir ensemble le Werentzhouse de demain. Parce qu'impliqués, nous sommes plus concernés, plus convaincus que rien n'est irrémédiable et plus fiers de ce que nous sommes. Selon la même démarche, constitution d'une commission extramunicipale qui se penchera sur les problèmes de circulation dans les quartiers résidentiels (vitesse excessive, sécurité des piétons...)

En 2019, je proposerai également au Conseil Municipal, la mise en place d'un budget participatif afin de réaliser des projets proposés par les habitants. Les modalités détaillées vous seront présentées prochainement via nos supports de communication habituels.

Mon but est d'avoir une vision plus sensible de vos besoins avec comme objectif que toutes et tous puissiez devenir des acteurs de notre commune en participant à sa réinvention ! Nous avons un rôle de facilitateur, notre volonté est d'accompagner les habitants et dans ce cadre je proposerai l'ouverture d'un espace numérique à la Mairie afin que la dématérialisation des démarches administratives ne soit pas un motif d'exclusion et afin d'aider les personnes qui n'ont pas d'accès depuis chez elles et/ou celles qui ont des difficultés avec les démarches en ligne.

Nous sommes une commune où il fait bon vivre qui porte en elle des valeurs de respect de l'autre, de partage, de solidarité et dans le même esprit que la boîte à livres, je souhaite créer une boîte à dons pour les partager... une Give Box : un espace de gratuité où chacun pourra donner et prendre ce qui lui plait.

Nouvelle année rime avec nouveaux rêves et nouveaux espoirs, alors osons les concrétiser !
De nombreux rendez- vous nous attendent et je vous souhaite une année 2019 placée sous le
signe du triomphe !

À vos aventures, à vos découvertes, à vos émotions, à vos réussites, à vos amours, soyez
comme les astronautes qui, il y a 50 ans, en 1969, ont fait les premiers pas sur la lune...
Soyez les astronautes de votre vie et que la lune, le soleil et les étoiles vous tendent les
bras !

Belle et heureuse année 2019 à tous !
Votre Maire, Eric Gutzwiller

Faites le plein d'énergies positives !



VIVRE, PARTAGER, DÉCOUVRIR....



*Qui veut faire quelque chose
trouve un moyen, qui ne
veut rien faire trouve une
excuse.*





Le Conseil Municipal

Séances des 1er octobre,

5 novembre et 17 décembre 2018

Membres du Conseil Municipal : M. GUTZWILLER Eric, Maire

Adjoints au Maire : MM. et Mme MONA Bernard, WOLF Hubert, MANGOLD Karine, CHONG KEE Sténio

Conseillers municipaux : MM. et Mmes ANTHONY Audrey, IDRIS Grégory, KLOPFENSTEIN Nicole, LACHAT Claudia, LAMY Julien, LEBREC Caroline, LEHR-PATTY Aurore, MATHIOT Denis, MULLER Sylvie

Absents excusés :

Séance du 1er octobre : Mme Caroline LEBREC (excusée, procuration donnée à M. Bernard MONA)

Séance du 5 novembre : Mme Caroline LEBREC (excusée, procuration donnée à M. GUTZWILLER Eric) ; M. IDRIS Grégory (excusé, sans procuration) ; M. CHONG KEE Sténio (excusé, procuration donnée à M. MONA Bernard) ; Mme LEHR PATTY Aurore (excusée ; procuration donnée à Karine MANGOLD) ; Mme ANTHONY Audrey (excusée ; procuration donnée à Hubert WOLF)

Séance du 17 décembre : Mme Caroline LEBREC (excusée, procuration donnée à Mme ANTHONY Audrey) ; M. IDRIS Grégory (excusé, sans procuration)

AFFAIRES FINANCIERES

VOTE DE CREDITS

Sur proposition du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord à la prise en charge des frais suivants :

⇒ départ du père Marc Schmitt : proposition du maire de Ferrette : 80 € par commune à verser sur son compte à titre de cadeau ; sur proposition de M. Sorroldoni, maire de Vieux-Ferrette, les frais pour le vin d'honneur de départ seront partagés par les 9 paroisses.

⇒ logement 1 rue de Bâle : remplacement de la baignoire (un essai peinture a été réalisé, sans succès) ; M. WOLF Hubert est chargé de demander des devis.

PROGRAMME D'ECONOMIE DANS LES TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la

Croissance Verte) : Convention

Le maire rappelle : Le Pays du Sundgau a mis en œuvre un service de regroupement de CEE dans le cadre du programme « Economies d'énergie dans les TEPCV ». A ce titre une subvention de l'ordre de 40588 € nous a été attribuée pour effectuer les travaux de passage en LED de l'éclairage public dans l'ensemble de la commune ; l'acquisition d'horloges astronomiques est également prise en compte ; cela concerne la fourniture de matériel (prise en charge de 50 %) hors la pose. Les travaux doivent être effectués avant la fin 2018 (suivant arrêté n° 49 du 24.02.2017). Le PETR nous propose une convention afin de définir les modalités de partenariat entre le Pays et notre collectivité. Le conseil municipal autorise le maire à signer la dite convention.

Le marché a été attribué aux ets LR-EST d'Illfurth pour un montant de 74474 € HT, montant nettement inférieur au montant prévisionnel.

INDEMNITES DU PERCEPTEUR

Suite au changement de percepteur (M. HOLLERTT Olivier remplace M. Claude IPPONICH, parti en retraite), le conseil municipal décide de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable et de lui accorder l'indemnité de conseil réglementaire ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES

M. le maire fait le point sur les feux tricolores installés au carrefour de l'église en 2011/2012. Il indique que deux interventions coûteuses ont été effectuées en 2018. Sans contrat d'entretien, les délais d'intervention peuvent être long et le carrefour mis en feux orange clignotants. Il est probable que certaines pièces seront à remplacer prochainement comme les leds (partiellement).

L'entreprise Vialis de Colmar propose un contrat d'entretien dont les principales caractéristiques sont les suivantes : pièces et main d'œuvre ; intervention 24 h/ 24 h ; contrat sur 4 ans ; exclusion : vandalisme et orage ; boucles de détection sur chaussée (durée de vie : 7-9 ans) ; sinistre accident (mais peuvent mettre feu provisoire en place en attente de son remplacement) ; prix révisable : 1975 € HT annuels

D'autres devis ont été demandés par M. LAMY Julien (ils sont plus onéreux ; obligation notamment de changer certaines pièces car elles sont spécifiques à Vialis...) ; aussi le conseil municipal donne son accord pour un contrat avec Vialis à un prix négocié à 1825 € HT.

AFFAIRES DOMANIALES

AMENAGEMENT DE LA GRAND RUE : avenant au lot voirie

M. le maire rend compte des modifications opérées en cours de marché en fonction de l'avancement du chantier. Un avenant n° 1 est proposé par le bureau AMS INGENIERIE, maître d'œuvre.

OBJET DE L'AVENANT

Pour la part départementale, il s'agit notamment de l'optimisation des couches de fondation remplaçant le GB3 par une GB4.

Pour la part communale, quantification au réel des travaux réalisés ; création d'abaissée de bordures ; réparation du collecteur béton ; nivellement de matériaux sur chemins ; réalisation de petite maçonnerie...

IMPACT FINANCIER

	Total HT	Part Conseil Départ. HT	Part commune HT
Tranche ferme	178794.03	82802.76	95991.27
Tranche condit.	2475.1	1237.55	1237.55
TOTAL HT	181269.13	84040.31	97228.82
Remise 1000 €	-1000	-350	-650
TOTAL MARCHÉ HT	180269.13	83690.31	96578.82
Avenant 1	-800.78	-7587.37	+6786.59
TOTAL HT	179468.35	76102.94	103365.41

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, le maire à signer l'avenant précité (sous réserve de l'accord du Conseil Départemental)

GESTION DE LA FORET

PREVISIONS DE COUPES DE BOIS EN FORET

Propositions de l'ONF

Parcelle	Bois œuvre en m3		Bois industrie en long en m3	Bois industrie résineux en m3	Bois de chauffage en stères	Bois non façonné en m3	Volume total en m3
	Feuillus	résineux					
10a	122	16	50	3	180	33	350
12r	250	5	226	1		65	547
5a	140		195				335
TOTAL	512	21	471	4	180	98	1232

Les coupes prévues en parcelle 10 pourront être éventuellement suspendues si le marché est défavorable. Il est décidé de renoncer aux contrats d'approvisionnement pour la saison 2019 hormis pour M. BERBETT Lionel, marchand de bois à Werentzhouse (qui a un besoin de 1000 m3 par an sur l'ensemble de ses fournisseurs) au prix de 35 € HT le m3. Le bilan net prévisionnel est estimé à 29213 € HT.

PREVISIONS DE MARTELAGE du 8.10.2018 (coupes hors programme) au cours de la prochaine campagne

GROUPE	PARCELLE	PEUPEMENT	SURFACE
Régénération	4R	Futaie régulière chênes > 50% et hêtre 20/50%	1.34 ha
Amélioration	6A	Futaie régulière hêtres moyens	7.34 ha
Régénération	7R	Futaie régulière chênes > 50% et hêtre 20/50%	5.56 ha
Amélioration	4A	Futaie régulière hêtre semis ou plantation de hauteur inférieure à 3 m	1 ha

PREVISIONS DE TRAVAUX EN FORET

Descriptif	Quantité	Unité	Montant estimé HT
<u>Travaux de maintenance</u>	1450	MLI	1270
Entretien du périmètre : parcelles 1a, 1aj			
<u>Travaux de plantation / régénération - parcelle 10a</u>			
Broyage de la végétation	0.2	Ha	
Préparation du sol	0.2	Ha	
Fourniture de plants de mélèzes	60	Pl	
Fourniture de plants de douglas	270	Pl	
Régénération par plantation : mise en place des plants	330	pl	1140
<u>Travaux sylvicoles</u> Intervention en futaie irrégulière - parcelles 12r, 4a			
Cloisonnement d'exploitation : ouverture - parcelle 6a	14	Ha	
Toilettage après exploitation - parcelle 12r	2	Km	
	10	Ha	5590
Travaux de protection contre les dégâts de gibier			
Fourniture et pose de protections individuelles - parc. 10a	990	U	760
TOTAL HT			8760

Honoraires assistance technique et honoraires gestion de la main d'œuvre en sus

M. MONA Bernard, adjoint chargé de la forêt propose

⇒ d'exclure les travaux de maintenance et de les réaliser lors de la journée citoyenne

⇒ d'exclure les travaux de cloisonnement d'exploitation en parcelle 6a

⇒ approuve le choix des essences en plantation au vu de la nature des sols.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son aval.

SIGFRA (Syndicat Intercommunal chargé de la gestion du personnel forestier et des ventes de bois)

Le Maire expose que, par délibération en date du 7 novembre 2018, le Conseil syndical du SIGFRA a approuvé la modification de ses statuts. Les changements apportés aux statuts sont les suivants :

- ⇒ la mission de la commercialisation des bois est confiée à l'ONF,
- ⇒ le Syndicat assurera uniquement la gestion de la main-d'œuvre,
- ⇒ les modalités de calcul de participation annuelle au SIGFRA sont modifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tel qu'approuvés par le Comité Syndical du 7 novembre 2018.

Remarque : La vocation du SIGFRA va progressivement s'éteindre, au plus tard en 2023 ; depuis le 1^{er} juillet 2018, les ventes de gré à gré ou par adjudication sont directement perçues par les communes. Par rapport à la situation antérieure, nous devrions percevoir les paiements plus rapidement.

DIVERS

Le prix du bois d'affouage est fixé à 46 € le stère (de 5 à 10 stères par foyer)

Le prix du BIL est fixé à 36 € le m3 HT.

AFFAIRES GENERALES

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU

CLECT 2018

Le Maire rappelle à l'assemblée que depuis le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes Sundgau (CCS) est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Depuis cette date, la fiscalité professionnelle des communes est intégralement perçue par la CCS, qui reverse à la commune une Attribution de Compensation (AC).

Une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a été constituée. Elle est chargée d'évaluer le coût des charges transférées et d'établir un rapport, à chaque transfert de compétence.

En 2018, la CCS se voit transférer les compétences "GEMAPI" et "Périscolaire". Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les propositions figurant sur le rapport transmis par la Comcom Sundgau et regrette néanmoins que les frais relatifs aux aménagements du ruisseau dit Gehrenbach réalisés à partir de 2009 n'aient pas été retenus.

APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, par délibération en date du 28 juin 2018, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Sundgau a procédé à l'adoption de ses statuts.

Cette modification statutaire, avec effet au 1^{er} janvier 2019, s'avère obligatoire au regard des dispositions de la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe. En effet, toute communauté de communes fusionnée dispose, à compter du 1^{er} janvier 2017, de la possibilité de restituer les compétences optionnelles dans un délai d'un an et les compétences facultatives dans un délai de deux ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve les nouveaux statuts annexés à la délibération.

RAPPORTS ANNUELS 2017

Le conseil municipal prend connaissance et prend acte des rapports annuels sur la gestion et le prix de l'eau, de l'assainissement et de l'élimination des déchets ainsi que le rapport d'activité. Ils peuvent être consultés par toute personne intéressée à la mairie ou à la CCS antenne d'Altkirch.

PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation mutualisée proposée par le centre de gestion pour le risque Prévoyance de ses agents, qui prend effet au 01.01.2019 pour une durée de 6 ans avec une possibilité de prorogation d'une durée maximale d'un an en cas de motifs d'intérêt général

ELABORATION DU PLUi : zone artisanale

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, le bureau d'études indique qu'il convient de statuer sur le maintien de la zone artisanale ; celle-ci n'étant pas identifiée par le SCOT (car Werentzhouse n'est pas bourg centre), sa surface est déduite des surfaces d'extension allouées à la commune. En l'état, la commune a un besoin de 2.5 ha. Si nous maintenons la zone artisanale, nous ne pourrions conserver que 1.5 ha de zones d'extension. Le Maire rappelle que des terrains ont été acquis par la commune dans ce secteur il y a des années, à un prix plus élevé que le prix du terrain agricole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Considérant que Werentzhouse n'étant pas bourg centre, la communauté de communes ne reconnaît pas cette zone ; que nous serons tenus de l'aménager via le budget communal

Considérant qu'une telle réduction des zones constructibles n'est pas envisageable

- ⇒ décide de ne pas conserver la zone AUE telle qu'elle est tracée dans le PLU actuellement en cours de validité (future zone IAUX du PLUi).
- ⇒ émet néanmoins le souhait de continuer à acquérir les terrains situés dans cette zone en vue d'une hypothétique future zone artisanale.

PREVENTION DES INONDATIONS

Suite aux coulées de boue et inondations du 4.6.2018, le Conseil Départemental a souhaité s'impliquer et nous propose une étude hydraulique sur le Gehrenbach et la sortie de l'agglomération vers Fislis.

GEHRENBACH : préconisations

Mise en place de rotations de culture (insuffisant pour des pluies extrêmes)

Mise en place de 2 bassins de rétention (digue enherbée avec tour de vidange et déversoir de sécurité. Il est dimensionné pour un orage centennal)

Coût :

Bassin Gehrenbach amont (hors foncier) : 427000 € HT

Bassin Gehrenbach aval (hors foncier) : 449000 € HT

Prise en charge :

50 % par le CG68 (plafond de subvention : 100 000 € HT) ; 30 % par l'Epage ; 20 % par la commune.

BASSIN DU STOCKACKER

Aménagement d'un plateau surélevé avant le cimetière afin de capter les écoulements provenant du fossé au nord de la RD et les envoyer le long du mur du cimetière puis dans les champs et l'Il.

Le conseil municipal en prend note ; les montants annoncés pour les travaux sur le Gehrenbach sont sensiblement plus élevés comparés à l'étude qui avait été faite par le Conseil Départemental en 2010. Le Maire indique que notre budget ne peut supporter une telle dépense ; néanmoins compte-tenu des risques météorologiques de plus en plus probants, il prendra l'attache des services du Département en vue de trouver une solution acceptable.

LOTISSEMENT AM HERRENWEG

⇒ le conseil municipal approuve le compte-rendu d'activité annuel 2017 rédigé dans le cadre de la concession d'aménagement confiée à la SEMHA/SERM (depuis octobre 2015, nommée CITIVIA SEM) sise à COLMAR (mission : aménager le lotissement et commercialiser les parcelles).

⇒ face aux difficultés de vendre en l'état trois parcelles (parcelle collective et 2 parcelles jumelées), il est proposé de redécouper les lots 17-18-21 suivant plan remis à chaque conseiller municipal. Ce projet permet de conserver les réseaux et entrées en l'état et ne modifie pas les limites parcellaires de la voie publique. Le Conseil Municipal donne son accord avec une petite rectification du plan .

URBANISME—DEROGATIONS

La délibération prise par le conseil municipal relative aux dérogations pour les clôtures (voir bulletin précédent) a été retoquée par la Sous-Préfecture ; par conséquent les projets de clôture même en limite séparative devront être déclarées en mairie comme précédemment.

SIAS BOUXWILLER—DURMENACH—ROPPENTZWILLER—WERENTZHOUSE

Mme Caroline LEBREC a démissionné de ses fonctions de présidente ; Mme VANTREPOL Valérie de Bouxwiller a été élue présidente le 30.10.18 ; un seul vice-président a été prévu : M. BRAND Serge de Roppentzwiller

Construction d'une école intercommunale : le projet est actuellement en stand-by à défaut de financement pour le périscolaire (pas avant 5-6 ans).

DIVERS

⇒ Le contrat fourrière avec la SPA est reconduit pour 2019-2021.

⇒ voisins vigilants : les cambriolages reprennent dans le secteur, en général en saison automnale/hivernale. M. le maire s'est renseigné à propos du dispositif «voisins vigilants». Il permet aux adhérents de communiquer entre eux par SMS et de signaler les mouvements. Coût : 800 € par an. Un devis sera demandé à JVS.

⇒ attribution d'une subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement du parking de la salle polyvalente et l'aménagement de places PMR à la mairie et au local paroissial : 21389 €

⇒ le conseil municipal prend une motion sur le projet de loi justice, sur proposition de l'ordre des avocats à la cour d'appel de Colmar

⇒ subvention au GAS (groupement d'action sociale) 2019 : accord de principe demandé pour le versement d'une subvention annuelle de 85 € par agent (l'agent acquitte 35 €).

⇒ une balayeuse tractée a été commandée (coût : 11200 € HT, subventionnée à 60 % par l'Agence Rhin Meuse) afin de pallier aux interdictions d'utilisation des produits zéro phyto..

⇒ éclairage public - LEDS : le parking de la salle polyvalente n'est pas assez éclairé ; trois luminaires seront fournis gracieusement par Vélum (geste commercial) ; la mise en place sera réalisée en régie.

INTERVENTIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Mme ANTHONY Audrey : souhaite qu'un rappel soit fait aux parents d'élèves qui attendent leur enfant devant l'école élémentaire et qui se garent imprudemment dans la rue de Vasselay. Concernant la restriction de l'utilisation de l'eau -période estivale : certains foyers n'ont absolument pas respecté les arrêtés préfectoraux alors qu'il s'agit d'un enjeu important. Mme Anthony souhaite qu'un appel à citoyenneté soit relayé.

Mme LACHAT Claudia : qu'en est-il du graffiti du mur de l'atelier communal ? ; réponse de Mme Mangold : un ta-

bleau est en préparation ; Mme Lachat propose également de mettre une signalisation en place au niveau du carrefour de l'église rendant les automobilistes attentifs à la priorité des piétons ; réponse : à étudier - les panneaux endommagés seront également remplacés.

Mme Aurore LEHR PATTY : signale que le feu de signalisation de la rue de Bâle n'est pas très visible en raison de la végétation.

M. Sténio CHONG KEE : rend compte de l'apéritif grill party qui a eu lieu le 21.9 au dépôt des pompiers et qui a réuni une cinquantaine de bénévoles de la journée citoyenne. Il invite les conseillers municipaux à donner des idées de chantier pour la prochaine JC 2019.



GRAND DEBAT NATIONAL

**UN CAHIER DE DOLEANCES EST DISPONIBLE EN MAIRIE
IL RESTERA OUVERT A TOUS JUSQU'AU 15 MARS 2019**

UNE REUNION D'INITIATIVE LOCALE SERA ORGANISEE (jour, heure et lieu à définir)

Quatre grands thèmes seront abordés :

- **la fiscalité et les dépenses publiques**
- **l'organisation de l'Etat et des services publics**
 - **la transition écologique**
 - **la démocratie et la citoyenneté**

Les grands anniversaires

Mois de janvier 2019

Le 2 janvier	KUGELIN Janine	71 ans
Le 5 janvier	RUETSCH André	77 ans
Le 6 janvier	PATTY Colette	66 ans
Le 7 janvier	PROBST Jean-Pierre	83 ans
Le 12 janvier	NAEGELEN Antoine	87 ans
Le 21 janvier	LACHAT Agnès	75 ans
Le 23 janvier	SCHITTLY Madeleine	86 ans
Le 24 janvier	DOPPLER Léa	84 ans
Le 27 janvier	MARY Etienne	70 ans
Le 28 janvier	GELAS Bernadette	71 ans



Mois de février 2019

Le 9 février	SCHEIDECK Antoine	65 ans
Le 10 février	KEMPF Henri	86 ans
Le 15 février	HOFFMANN Marie-Claire	66 ans
Le 16 février	BUCHI Peter	68 ans
Le 24 février	MULLER Pierre-Cyrille	86 ans
Le 27 février	BURGDORFER Hans	79 ans
Le 27 février	BERBETT Nicole	65 ans
Le 28 février	BAUMLIN Joseph	81 ans

Mois de mars 2019

Le 2 mars	WIDMER Sylviane	69 ans
Le 7 mars	REIN Laurent	66 ans
Le 10 mars	HENGY Pierre Fridolin	85 ans
Le 12 mars	SCHNEILIN Erwin	81 ans
Le 15 mars	HOLLER Béatrice	79 ans
Le 15 mars	GILGERT Nicole	81 ans
Le 21 mars	STOECKLIN Denis	70 ans
Le 22 mars	BIPPUS Georges	68 ans
Le 23 mars	FLUHR Marlène	70 ans
Le 25 mars	BIERI Stephan	65 ans
Le 26 mars	NIGLIS Hugnette	82 ans
Le 31 mars	STACKLER Claude	70 ans

Mois d'avril 2019

Le 1er avril	PROBST Jean-Louis	70 ans
Le 2 avril	WIDMER Jacques	66 ans
Le 3 avril	KIELWASSER Patrick	69 ans

Le 7 avril	ECKERT Norbert	65 ans
Le 8 avril	PATTY Jean-Marie	65 ans
Le 12 avril	SPRINGINSFELD Solange	65 ans
Le 18 avril	INDERBITZIN Claire	84 ans
Le 19 avril	DREHER Georgette	84 ans
Le 19 avril	MARTI Bernadette	82 ans
Le 21 avril	DOMINGUES José	70 ans
Le 22 avril	STOECKLIN Marinette	68 ans
Le 28 avril	LABOLLE Jean-Louis	67 ans

Mois de mai 2019

Le 3 mai	BAUMLIN Marie-Jeanne	78 ans
Le 5 mai	STACKLER Annette	66 ans
Le 8 mai	FEUERSTEIN Simone	71 ans
Le 11 mai	RUFFNY Thérèse	83 ans
Le 11 mai	SCHOERLIN Bernadette	65 ans
Le 13 mai	FERRAMENTA DA SILVA Manuel	67 ans
Le 15 mai	FLUHR Joseph	70 ans
Le 16 mai	JELSCH Thérèse	87 ans
Le 18 mai	MULLER Marguerite	87 ans
Le 19 mai	WOLF Lydia	71 ans

Mois de juin 2019

Le 1er juin	MISSLIN Christian	68 ans
Le 4 juin	RUFFNY Marie-Rose	89 ans
Le 7 juin	HOLLER Pierre	78 ans
Le 8 juin	HEINIS Jean-Paul	76 ans
Le 11 juin	SCHMITT Aimé	66 ans
Le 20 juin	GUTZWILLER Marguerite	78 ans
Le 22 juin	TINTORI Rosetta	89 ans

L'état-civil

NAISSANCES

Le 3 janvier est né Léon Richard Henri, enfant de BLOCH Lionel et de BOLTZ Julie, domiciliés 6 rue des pivoinés.

Toutes nos félicitations aux heureux parents !



MARIAGES

Ils se sont mariés

⇒ à Werentzhouse le 25 août 2018

KHALDOUN Radji et DENNY Mélanie, domiciliés au 10 rue des sapins

⇒ à Landser le 13 octobre 2018

FREY Cédric et SABAT Soazara, domiciliés 14 rue des pivoinés

⇒ à Koetzingue le 17 novembre 2018

HELL Jean-Martin et HEINIS Sophie, domiciliés 5 rue des lilas

⇒ à Werentzhouse le 19 janvier 2019

JUNG Olivier et BLIND Julie, domiciliés 28 rue de Bâle

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent !



DECES

Mme SCHNEILIN Jeanine, âgée de 80 ans, nous a quittés le 28 juillet

M. WOLF Gaston, ancien chef de corps des sapeurs pompiers, âgé de 71 ans, est décédé le 20 septembre

Ainsi que **Mme AIRES LOPES Zulmira** veuve **MARTINS RIBEIRO**, notre doyenne, âgée de 94 ans, décédée le 13 octobre

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

Les grands anniversaires du 2ème semestre 2018

Nous leur adressons tous nos vœux de santé et leur souhaitons
de profiter des mille petits bonheurs de la vie

GUTZWILLER Robert ⇒

80 ans le 22 août 2018



MARTI Walter	85 ans le 4 septembre 2018
MULLER Marie-Thérèse	91 ans le 18 septembre 2018
RUFFNY Pierre	85 ans le 2 octobre 2018
MULLER André	91 ans le 2 décembre 2018
TURCONI Thérèse	85 ans le 12 décembre 2018
NIGLIS Angèle	92 ans le 31 décembre 2018



WERENTZHOUSE, UN AMOUR DE VILLAGE !

est un projet porté par la commune de Werentzhouse,
en collaboration avec le Musée des Amoureux et du Patrimoine
Sundgauvien et avec divers partenaires

Les habitants sont invités à donner une touche d'Amour à leurs
habitations, à leurs jardins... et diverses animations seront
proposées du jeudi 14 au dimanche 17 février 2019
à l'occasion de la St- Valentin.
Programme en cours d'élaboration...

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2018

Ont été primés lors de la cérémonie des vœux et ont reçu
un bon d'achat de 20 € à faire valoir auprès d'un horticulteur

M. AUER Rémo et Mme URSPRUNG Nicole	2 rue des roses
M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'ru
M. DOEBELIN Raymond—Mme SCHMITT Fabienne	4 rue des anémones
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
M. et Mme FERRAMENTA DA SILVA Manuel	4 rue de Bâle
M. GRETH Frédéric—Mme FREI Nicole	8 grand'ru
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HEINIS Jean-Paul	9 rue de Ferrette
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'ru
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'ru
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. et Mme KLEIN Pascal	1a rue de Ferrette
M. et Mme LACHAT Erwin	15 rue de Fislis
Mme LEROUX Paulette	4a rue du vignoble
M. et Mme MASMUNSTER Clément	3 rue des chênes
M. et Mme MARTI Walter	23 rue des lilas
Mme MEYER Andrée	9a grand'ru
Mme MULLER Marie-Thérèse	11 rue de Bâle
M. et Mme PATTY Jean-Marie	2 grand'ru
M. PROBST Jean-Pierre	1 rue de l'école
M. REINHART Daniel—Mme WIEDER M-Thérèse	7 rue de Fislis
M. et Mme SAHAGUM Bernard	8 impasse des tulipes
M. SANER Pascal	8 rue des anémones
M. et Mme SCHMITT Aimé	8 rue de Bâle
M. et Mme SCHREIBER Jean-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme SCHUELLER Rémy	15 rue de Ferrette
M. et Mme STENGER Arno—BURGET Katja	19 rue des lilas
M. THEURILLAT Jonathan- Mme CHABOUTE Floriane	13 rue des pivoines
M. et Mme VERNON Eric	3 rue des anémones
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
M. et Mme WIDMER Daniel	4 rue des vergers
Mme WILLIG Irène	3 grand'ru
Mme WOLF Lydia	4 rue de Fislis
Musée des amoureux	rue de Ferrette

Bravo à toutes et à tous pour ces magnifiques réalisations



Concours décors et illuminations de Noël

M. AUER Rémo—Mme URSPRUNG Nicole	2 rue des roses
M. et Mme BAUMLIN Joseph	13 grand'rue
Mme BREGARTH Joanna—M. COE Jérôme	5 grand'rue
M. DE JESUS Miguel - Mme RAMOS CASQUERAS Veira	14 rue de Bâle
M. et Mme DOMINGUEZ Cédric	4 rue des roses
M. et Mme DOUE Maurice	13 rue de Ferrette
M. et Mme DURAND Vincent	12 rue des vergers
M. et Mme ECKERT Norbert	7 rue du muguet
M. et Mme FLUHR Joseph	10 rue de Bâle
M. GUILLEMINOT David	15 rue de Bâle
M. et Mme GUTZWILLER Joël	3 rue des roses
M. et Mme GUTZWILLER Robert	3 rue de Bâle
M. et Mme HOFFMANN Christophe	22 grand'rue
M. HELL Jean-Louis, Président	Musée des amoureux
M. et Mme HOLLER Pierre	24 grand'rue
Mme INDERBITZIN Claire	40 grand'rue
IT SERVICES	1 rue de Bâle
M. et Mme JONNER Denis	4 rue du moulin
M. et Mme KEMPF Michel	6 rue de Bâle
M. et Mme KLEIN Pascal	1a rue de Ferrette
M. et Mme KUGELIN Maurice	7 rue du vignoble
M. KREUTZ René—Mme UHLIN Sandra	8 rue de Ferrette
M. et Mme LE FAVI Mario	12 rue de Ferrette
M. et Mme LACHAT Erwin	15 rue de Fislis
Mme LEROUX Paulette	4a rue du vignoble

Ont été primés et ont reçu une bouteille de champagne

M. et Mme MASMUNSTER Clément	3 rue des chênes
M. et Mme MEDINA Christian	5 rue de Vasselay
Mme MEYER Andrée	9a grand'rue
Mme NIGLIS Huguette	18 grand'rue
M. et Mme PATTY Jean-Marie	Restaurant le Bûrahus
M. et Mme PIERREL Antoine	14a rue de Fislis
M. ROESCH Adrien—Mme CHABOUTE Cécilia	5 rue du vignoble
M. et Mme RUFFNY Pierre	12 rue des sapins
M. SANER Pascal	8 rue de Vasselay
M. et Mme SCHREIBER J-Henri	17 rue du muguet
M. et Mme SECULA Christophe	6 rue de Ferrette
M. et Mme STENGER Arno	19 rue des lilas
M. et Mme VERNON Eric	3 rue des anémones
M. WALTER Stéphane—Mme DE NEFF Laura	14 rue des vergers
M. et Mme WELKER Christian	16 rue des lilas
M. et Mme WIDMER Daniel	4 rue des vergers
Mme WILLIG Irène	3 grand'rue
M. WOLF Didier—Mme WELKER Stéphanie	4 grand'rue

Bravo à tous !

Vous êtes de plus en plus nombreux à illuminer et décorer vos maisons, que ce soit en été avec le fleurissement ou en hiver avec les décors de Noël et nous vous en félicitons.

Et ce n'est pas tout ! La St Valentin approche, alors donnez une touche d'amour à vos jardins et habitations....



Informations mairie

Consultez notre site : www.werentzhouse.fr et notre page facebook
<https://www.facebook.com/werentzhouse>

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Nous sommes officiellement 562 habitants au 1er janvier 2019

PASSAGE DU MEDIABUS A WERENTZHOUSE—parking de l'église

Les lundis suivants, de 15 h 45 à 16 h 30

Les 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, juin férié

Le prêt des livres, revues, DVD, CD... sont gratuits et ouverts à tous



STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

Règle aussi essentielle que peu respectée... : l'arrêt ou le stationnement sur le trottoir ou à cheval sur le trottoir sont strictement interdits (sauf signalisation spécifique l'autorisant).

Pour rappel, le trottoir n'est pas non plus une surface d'exposition et de vente pour véhicules ou matériel d'occasion ! Et la pose de panneaux annonçant une manifestation doit être précédée d'une demande écrite en mairie.

Le trottoir est considéré comme une voie spécialisée pour piétons. De même, qu'il est interdit de rouler, s'arrêter, stationner sur une bande cyclable, il est interdit de poser une roue sur le trottoir !

Les mamans et les enfants en poussettes, les écoliers et collégiens, les personnes âgées, les promeneurs et les personnes à mobilité réduite vous remercient pour votre civisme.

VOTER LE 26 MAI POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES (français et résidents citoyens de l'Union Européenne)

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il vous est possible de le faire jusqu'au 31 mars 2019 pour pouvoir voter lors des élections européennes (emporter votre pièce d'identité et un justificatif de domicile). Permanence exceptionnelle samedi 30 mars de 9 h à 11 h en mairie.

TAILLE DES HAIES QUI DEBORDENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Il est rappelé que les haies, arbres, arbustes... qui débordent sur la voie publique doivent être taillées afin de ne gêner ni le passage, ni la visibilité, ni la luminosité de l'éclairage public....



RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie.

Cette démarche est à effectuer entre la date du 16ème anniversaire et la fin du trimestre ; elle donne lieu à la délivrance d'une attestation de recensement.

Cette attestation sera exigée lors de l'inscription aux examens ou concours organisés par l'Etat ou pour l'inscription aux cours de conduite accompagnée et au permis de conduire.

Cette inscription n'a pas de caractère automatique, vous devez faire la démarche de vous présenter en mairie (emporter votre carte d'identité de nationalité française, le livret de famille et un justificatif de domicile au nom du parent domicilié dans la commune).

Par cette démarche, vous serez automatiquement inscrit (e) sur les listes électorales de la commune lors de votre majorité.

Une réforme des obligations militaires est en cours ; des précisions sont attendues.

RECHERCHONS BENEVOLES POUR LA QUETE DE LA LIGUE DU HAUT-RHIN CONTRE LE CANCER

Les personnes intéressées pour quêter sont les bienvenues et peuvent s'adresser à la mairie

URBANISME—avant de commencer des travaux...

⇒ renseignez-vous sur les règles d'urbanisme

⇒ déposez une demande d'autorisation en tenant compte du délai d'instruction

⇒ attendez l'accord des services compétents (attention également aux délais de recours figurant dans l'arrêté d'autorisation)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019

Nom de la fête	Dates	Association	Lieu	nature
Réception du nouvel an	Dimanche 6 janvier à 10 h 30	Commune	Salle polyvalente	Invitation à tous
Crémation des sapins	Vendredi 11 janvier à partir de 18 h 30	commune	Salle polyvalente	Crémation sapins—petite restauration
Repas dansant	Dimanche 13 janvier à midi	Conseil de fabrique	Salle polyvalente	Repas dansant
Marche populaire	Sam. 26 - dim. 27 janvier	ACSL	Salle polyvalente	Marche populaire
St Valentin (Werentzhouse, un amour de village)	Du 14 au 17 février	Commune et associés	Musée—restaurant—moulin Lachat—Jobart	(voir programme)
Carnaval des enfants (projet)	Samedi 2 mars	Coopérative école élémentaire	Salle polyvalente	Soirée avec repas
Repas Fleischschnaka	Dimanche 24 mars à midi	Association ACCW	Salle polyvalente	
Don du sang	Vendredi 29 mars	Amicale donneurs de sang	Salle polyvalente	
Repas carpes frites	Vendredi 19 avril à midi	Amicale Donneurs de sang	Salle polyvalente	Repas du Vendredi Saint
Exposition de Pâques	Dimanche 21 et lundi 22 avril	Ass. Musée des Amoureux	Salle polyvalente	30e anniversaire—expo photos et objets anciens—thème : le Pferterzegla
Chasse aux œufs	Lundi 22 avril à 14 h 30	Commune	forêt	
Projet de loto des enfants	Samedi 27 avril	Coopérative scolaire	Salle polyvalente	loto
Journée citoyenne	Samedi 25 mai	Ban de la commune	Commune	Journée de travail
Kermesse de l'école	Vendredi 14 juin	Coopérative scolaire	Roppentzwiller	Fête de fin d'année
Soirée dansante	Samedi 14 septembre	ACSL	Salle polyvalente	Dîner dansant
Soirée paysanne - spackoba	Samedi 28 septembre	Association de jumelage	Salle polyvalente	Dîner dansant
Repas paroissial	Dimanche 20 octobre	Conseil de fabrique	Salle polyvalente	Déjeuner paroissial
Loto	Samedi 9 novembre	USW	Salle polyvalente	
Cérémonies du 11 Novembre	lundi 11 novembre	Commune	Messe et cérémonie	Commémoration
Marché de Noël	Samedi 16 et dimanche 17 novembre	Association ACCW	Salle polyvalente	Vente déco Noël + petite restauration
Soirée après-ski	Samedi 30 novembre	ACSL	Salle polyvalente	
Fête de la St Nicolas	Vendredi 6 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Fête de Noël des aînés	Dimanche 15 décembre	Commune	Salle polyvalente	Sur invitation
Réveillon du nouvel an	Mardi 31 décembre	Sundgo thāi	Salle polyvalente	



CLUB DU 3EME AGE

Les années passent, 2018 une année riche en émotions et en surprises... la fin d'année fût propice à la fête, aux grands repas et surtout à la convivialité. C'est aussi le moment de se souvenir des bons moments passés lors de cette belle année 2018 écoulée...

Ce printemps... Cet été.... Cet automne... Cet hiver...

Notre prochain rendez-vous aura lieu à l'ancien dépôt des pompiers le 21 février.

Le Club du 3ème âge vous souhaite une très bonne et heureuse année 2019 !

Brigitte

ACCW

Pour cette nouvelle Année, arrivée bien trop vite, la Présidente et les membres du comité de l'ACCW vous présentent leurs meilleurs vœux et surtout une bonne santé. Tous nos remerciements aux personnes du village et alentours qui se sont déplacées lors du marché de Noël et du repas Fleischnacka. Ce furent des manifestations réussies grâce à votre présence.

Donc après ces quelques mots très sincères, nous profitons pour vous donner rendez-vous le **24 Mars 2019 pour le prochain repas dansant (repas Fleischnacka), animé par Jean-Louis.**

A vous toutes et tous, belle année 2019

La Présidente—Annette STACKLER

Renseignements au 03 89 40 44 49

ACSL (gestion de la salle polyvalente)

Nous tenons à remercier les membres et les bénévoles qui s'associent et qui oeuvrent tout au long de l'année pour la gestion de la salle, aux manifestations et à l'entretien. Nous lançons également un appel à toutes les personnes qui seraient intéressées pour nous rejoindre (contacter Ludovic NAEGELEN au 07.89.48.00.52 ou Hubert WOLF au 03.89.40.44.72).

LES DATES A RETENIR : samedi 26 et dimanche 27 janvier : marche populaire

Vendredi 15 mars à 19 h 30 (petite salle) - assemblée générale

Samedi 14 septembre—soirée dansante et samedi 30 novembre—soirée après-ski

Le comité vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année, surtout une bonne santé et que tous vos vœux se réalisent.

Ludovic NAEGELEN, Président

MUSEE des AMOUREUX et du PATRIMOINE SUNDGAUVIEN

Chers habitants de Werentzhouse, chers membres, chers amis du patrimoine,

Einstein disait « Si un jour, tu dois choisir entre le monde et l'amour, souviens-toi, si tu choisis le monde, tu resteras sans amour, mais si tu choisis l'amour, avec lui tu conquerras le monde . » C'est avec cette citation que nous vous présentons tous nos vœux pour l'année 2019. Dans ce monde de tourmente, laissons derrière nous la vilénie et accueillons la beauté qui est à portée de nos mains. Accueillons-la, préservons-la et notre cœur connaîtra la paix. Voici donc les souhaits formulés pour cette année nouvelle.

2019 est aussi une date importante pour notre association, car nous fêtons le 30ème anniversaire, oui déjà trente ans que nous nous consacrons à la sauvegarde du patrimoine photographique du Sundgau. Il est loin le temps, combien de visages nous ont quittés vers d'autres cieux... et pourtant l'enthousiasme des membres demeure. Merci à eux.

Le 17 février prochain, en partenariat avec la commune de Werentzhouse, nous fêterons la St Valentin. Nous exposerons les bonnets en dentelles et soie de la Ste Catherine ainsi que les poèmes s'y rapportant.

Le dimanche et lundi de Pâques, nous serons à la salle polyvalente pour la grande exposition du 30ème anniversaire et la présentation du « Pferterzegla ». De très belles surprises vous y attendent.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2019

Santé- Joie - Paix et sérénité.

Geneviève GRIMLER pour le comité du Musée.

CONSEIL DE FABRIQUE

Toute l'équipe du conseil de fabrique vous envoie ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019 ! Fin 2018 aura vu le passage de relais entre notre curé Marc Schmitt et le père Lazarre Tchouabou à qui nous souhaitons tout le bonheur au sein de notre paroisse et celui de la communauté.

Nous remercions tous ceux qui ont participé à nos deux repas paroissiaux, moments de convivialité et bonne humeur. Un grand merci aussi aux bénévoles qui aident aux repas et à l'entretien de l'église, ainsi qu'aux servants de messe sans qui rien ne serait possible.

Notre repas dansant vient juste de passer et le ***prochain repas paroissial sera le 20 Octobre 2019***, nous comptons sur vous !

Nous vous rappelons que tous les bénéfices sont intégralement utilisés pour faire vivre notre paroisse, chauffer l'église et la fleurir donc merci encore pour votre aide ! Il est aussi possible de faire un don à notre paroisse, celui-ci pouvant faire profiter du crédit d'impôt sur demande d'un reçu, n'hésitez pas à nous contacter.

Amicalement de la part de toute l'équipe du conseil.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

A l'occasion de la nouvelle année, le Président et les membres du comité, l'amicale des donneurs de sang bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux, mais aussi et surtout une excellente santé.

Tous nos remerciements aux donneurs réguliers et occasionnels qui participent aux collectes de sang mobiles dans les trois communes de notre secteur (145 en 2018).

Par contre, j'attire votre attention sur le fait qu'en 2018 nous sommes sur une baisse significative des dons ; mobilisons nous encore plus en 2019 !!! Un très grand merci d'avance. Merci aussi aux personnes qui se déplacent à l'EFS de Mulhouse (nombreux dons également)

Evénements 2019 :

- ⇒ *Vendredi 18 janvier à 20 h : Assemblée Générale à la salle polyvalente (petite salle)*
- ⇒ *Vendredi 29 mars : don du sang à Werentzhouse*
- ⇒ *Vendredi 19 avril à midi : notre traditionnel repas carpes frites à la salle polyvalente*
- ⇒ *Jeudi 25 juillet : don du sang à Fislis*
- ⇒ *Vendredi 8 novembre : don du sang à Bouxwiller*

Merci encore de tout cœur et très bonne année !

Cédric DOMINGUEZ, Président et l'ensemble du Comité des Donneurs de Sang

EXCELLENTE ANNEE 2019...

Une nouvelle année pétillante de bonheur, explosive d'humour, resplendissante de santé et envoûtante d'amour...

Une année riche, une année folle. Des rebondissements, des soirées qui terminent en matinées, des Insta et des selfies, l'envie d'enflammer le dancefloor... voilà tout ce que l'on vous souhaite pour 2019 !

POUR UNE ANNÉE FOLLE, ON SE FOLLOW ?



Cérémonie inter-paroissiale du 11 novembre

*100ème anniversaire de
la fin de la guerre 1914-
1918*



*La St Nicolas des enfants
du 6 décembre*



*Le 16 décembre, le conseil municipal a reçu avec grand plaisir les aînés pour la traditionnelle fête de Noël
Au programme : repas de Noël et après-midi dansante*



Les élus ont repris, avec plus ou moins de justesse et quelques trous de mémoire..., les chants de Noël...

Il paraît que des répétitions sont prévues au courant de l'année !



Séquence émotion.... : M. VERNON Eric a réservé une surprise à l'assemblée en projetant un petit film (auteur : Fernand HEMMERLIN) sur l'inauguration du dépôt des sapeurs pompiers en 1989.

CEREMONIE DES VŒUX DU 6 JANVIER 2019



En présence de Mme DREXLER Sabine, conseillère départementale, d'élus des communes environnantes, de représentants des différentes forces vives et de la population



Toutes nos félicitations à Robert et Marguerite GUTZWILLER qui ont fêté leurs nocés d'or en 2018 et à Walter et Bernadette MARTI qui comptabilisent 60 ans de mariage

Bravo également aux nombreuses personnes qui ont fleuri, décoré et illuminé leurs maisons, jardins, fenêtres et balcons en 2018. Certains foyers ont été primés et une récompense leur a été remise en ce jour.



Un grand merci aux donateurs de sang qui ont été primés pour leur action généreuse.



Informations diverses

FERMETURE ANNONCEE DE LA MATERNITE D'ALTKIRCH (AINSI QUE DES URGENCES DE NUIT)

Seule une mobilisation large de la population et des élus pourra faire barrage à ces fermetures annoncées.

Sauvons les urgences et la maternité d'Altkirch ! Mobilisons-nous

SAMEDI 26 JANVIER 2019 A 10 H PLACE DE LA HALLE AUX BLES D'ALTKIRCH

Un registre de soutien au maintien de ses services est également ouvert à la mairie.

Tout savoir sur LE COMPTEUR GAZ'PAR, nouveau compteur gaz de ville intelligent

<https://www.fournisseur-energie.com/grdf-distributeur/gazpar/>

CAUE DU HAUT-RHIN

Vous construisez ? Vous réhabilitez ? Vous faites des travaux ? Vous souhaitez des renseignements sur les démarches administratives ? Un avis sur vos intentions de projets ? Le CAUE apporte une aide à la décision gratuitement. Des architectes conseillers sont à votre disposition.

Vous êtes propriétaire d'une maison alsacienne et souhaitez faire des travaux ? vous souhaitez acquérir une maison alsacienne et vous souhaitez en connaître l'état global ? Des experts sont à votre disposition pour vous guider, vous orienter et vous assister pour la mise en valeur du patrimoine.

Contact : 03.89.23.33.01 ou mail : info@caue68.com

DETENTEURS DE PORCS ET DE SANGLIERS (déclaration obligatoire et vigilance PPA)

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. La maladie circule dans plusieurs pays européens et a été confirmée en Belgique, chez des sangliers sauvages, près de la frontière française.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer, il est demandé aux propriétaires de porcs ou de sangliers de

⇒ déclarer leurs animaux (obligatoire à partir d'un animal) auprès de l'EDE au 03.88.19.55.91

⇒ respecter les mesures sanitaires (voir site <http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine-ppa-agir-pour-prevenir>)

S'INSCRIRE A L'ECOLE DE MUSIQUE ET D'ART « le Bœuf sur le toit » de Ferrette-Waldighoffen

⇒ pour apprendre à jouer d'un instrument à vent (trompette—trombone—saxophone—clarinette—flûte traversière), du violon, du violoncelle, du piano, de la guitare (classique—électrique—folk—basse)

⇒ participer à un atelier de théâtre ou de chant choral

Renseignements : musafferrette@orange.fr ; site : musique-et-art-ferrette.fr ; tél : 03.89.68.78.34

OPERATION BRIOCHES 2018

L'APEI de Hirsingue remercie toutes les personnes qui les ont soutenus en achetant une brioche fin 2018 (204 brioches vendues pour un montant de 1091 €). Merci également aux vendeurs bénévoles. Ces fonds permettent d'améliorer le cadre de vie des personnes défavorisées déficientes intellectuelles, accueillies dans leurs structures.

DELEGUE DU DEFENSEUR DES DROITS

Le Défenseur des droits s'adresse à tous les citoyens en situation de difficulté ou de litige avec une administration publique ou un organisme privé en charge d'une mission de service public. Vous pouvez le saisir en prenant rendez-vous à la Mairie d'Altkirch lors d'une permanence (tél : 03.89.40.00.04)

QUEL EST LE ROLE DU DEFENSEUR DES DROITS

Premier champ de compétence, le Défenseur des Droits peut intervenir pour rétablir l'accès aux droits et libertés des personnes rencontrant des difficultés avec une administration (ministère, préfecture, rectorat, agence régionale de santé, chambre consulaire...), une collectivité territoriale (mairie, établissement public de coopération intercommunale, conseil départemental, conseil régional...), un organisme privé chargé d'une mission de service public (CAF, Caisse primaire assurance maladie, pôle emploi, caisse nationale d'assurance vieillesse...) et tout service public (établissements publics, établissements de santé, fournisseurs d'énergie et d'eau, gestionnaires de transports publics...)

En matière de défense et de promotion de l'intérêt supérieur et des droits de l'enfant, le Défenseur des Droits intervient lorsqu'un réclamant ou le mineur victime lui-même le saisit de faits témoignant de ce qu'un enfant est privé de ses droits ou que son intérêt a été méconnu (accès à l'éducation, à la cantine scolaire, aux soins, aux violences...)

Troisième chantier est la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité pour lequel il intervient dès lors qu'un réclamant dit avoir subi une différence de traitement pour l'un des motifs interdits par la loi (origine, handicap, sexe, âge, orientation sexuelle...) dans un des domaines visés par la loi tels que l'emploi prévu ou public, l'avancement de carrière, le logement, l'accès à un bien ou un service...

Le Défenseur des Droits assure également le respect de la déontologie des personnes exerçant des activités de sécurité et intervient si un réclamant l'informe qu'il a été victime ou témoin d'un manquement à la déontologie par une personne exerçant une activité de sécurité (policier, gendarme, personnel pénitentiaire, agence de sécurité privée...) tels qu'un usage disproportionné de la force, des gestes ou propos déplacés, insultes, menaces, tutoiement, une fouille corporelle abusive, un contrôle d'identité intervenu dans des conditions anormales, des difficultés pour déposer une plainte, une mesure contestable de contrainte ou de privation de liberté (interpellation, perquisition, retenue, garde à vue, rétention...)

Une cinquième mission a été ajoutée à ces quatre missions historiques par la loi organique du 9.12.2016 relative à la compétence du Défenseur des Droits pour l'orientation et la protection des lanceurs d'alerte qui prévoit qu'il est chargé « d'orienter vers les autorités compétentes toute personne signalant une alerte dans les conditions fixées par la loi, de veiller aux droits et libertés de cette personne » et c'est la loi du 9.12.2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique qui précise les modalités de son intervention.

La protection des droits pour tous

Le défenseur des droits est une institution à l'écoute de tous, enfants comme adultes, qui agit pour apporter une réponse personnalisée à chaque personne qui s'adresse à elle. Il s'agit d'une institution vigilante qui porte son regard sur celles et ceux qui sont ou se sentent éloignés du droit. Par ses actions concrètes au service des droits, le Défenseur des Droits agit pour « rétablir la confiance dans un environnement juridique et administratif souvent peu accessible et complexe ».

SERVICE D'AIDE A LA MOBILITE (taxi des aînés)

Ce service co-financé par la Communauté de Communes Sundgau est reconduit pour 2019. Il est destiné aux personnes de + de 75 ans ainsi qu'aux personnes en situation de handicap. Il peut également bénéficier aux personnes majeures momentanément dans l'incapacité de conduire (pour leurs rendez-vous médicaux). Les déplacements sont autorisés dans le périmètre de la CCS ainsi que vers les hôpitaux de Mulhouse et de St Louis et vers les établissements pour personnes âgées de Bellemagny, Bréchaumont, Danne-Marie, Seppois le Bas et de la région mulhousienne.

Exemple : tarif pour 0 à 10 km : 10 € (tarif aller/retour)

Pour y adhérer, contacter la comcom au 03.89.08.36.20 ou accueil@cc-sundgau.fr

L'ARMEE DE TERRE RECRUTE

L'Armée de Terre reste l'un des principaux partenaires pour l'emploi des jeunes, puisque les prévisions de recrutement pour 2019 s'élèvent à environ 15 000 postes à pourvoir au niveau national.

L'Armée de Terre recrute des jeunes Français de 17 ans et demi à 32 ans, avec ou sans qualification. Elle propose des emplois et des formations dans des domaines très divers. Très attachée à la promotion interne, elle offre la possibilité de progresser sur le plan professionnel et personnel.

Le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) situé 1A rue Vauban à Mulhouse a pour mission de recruter dans tout le Haut-Rhin. Il assure également une permanence à Colmar le mardi et le mercredi, sauf pendant les vacances scolaires où il faut se référer au site internet du recrutement de l'Armée de Terre (sengager.fr).

Contact : tél. 03.89.60.51.43 (centre de Mulhouse) ou 03.89.21.88.09 (centre de Colmar).

RENCONTRES MENSUELLES POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION EN ALLEMAGNE

Des rencontres mensuelles pour les stages, l'emploi et la formation ont lieu le dernier mercredi de chaque mois de 15 h à 18 h à l'Agence Territoriale de la Région Grand'est—4 avenue du Général Leclerc à Mulhouse (gratuit et sans rendez-vous)

Rappel de l'objectif : informer le public de collégiens, lycéens ou étudiants, d'actifs, de personnes en reconversion professionnelle et demandeurs d'emploi, des professionnels de l'orientation et d'enseignants sur toutes les opportunités de stage, de travail, de formation et d'apprentissage qui existent en Allemagne.

CADASTRE SOLAIRE : évaluer le potentiel solaire des toitures sundgauviennes

Le cadastre solaire du Pays du Sundgau est une action inscrite dans le cadre du programme "**Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte**". Le logiciel, élaboré par une start-up parisienne *In Sun We Trust*, est accessible à tous, en ligne, gratuitement !

En cliquant sur la toiture dont on veut connaître le potentiel solaire, le logiciel détermine deux estimations sur 20 ans en fonction de la surface en m² optimale de la toiture :

- **une estimation économique :**

les revenus ou économies sur la facture - calculés à partir de l'ensoleillement et du tarif d'achat mis en place par l'Etat ; *l'investissement moyen* - les coûts moyens d'installations constatés dans la Région Grand Est (est inclu les frais de raccordement de l'installation au réseau d'électricité) ; *les gains* - l'investissement moyen moins l'estimation de revenus.

- **une estimation énergétique :**

Pour le photovoltaïque : la production de kilo Watt heure (kWh) par an - la quantité d'électricité produite par les panneaux solaires ; la puissance kilo Watt crête (kWc) - la puissance de l'installation photovoltaïque ; les tonnes de CO₂ économisés par an

Pour le thermique : L'estimation de la taille de l'installation en nombre de panneaux ; la taille de ballon recommandée ; le pourcentage d'auto-production

Informations et inscriptions auprès d'Alter Alsace Energies : 03 89 50 06 20 - eie68@alteralsace.org

